L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 9 JUILLET 1885.

Spectacles, Bals, &c.

THEATRE EN FER DE FARANTA

Coin Bourbon et Orléans.

A cinq minutes du marche de la rue du Canal.

Semaine commençant lundi, 6 juillet.

Débuts à la Nlle-Orléans de

Howard & Whitney's Ramblers,

La grande comédie musicale

THE BOARDING SCHOOL,

Avec chants nouveaux, danses, etc.

Matinées, mercredi, samedi et dimanche. Entrée, 10 cents.
5 juil—

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

On demande.—Chambres garnies et la pension pour un Monsieur et sa fille. Echange de références. S'adresser à R. au bureau de l'Abeille. 8 juil—2f

On demande.—A louer une petite maison en bon état non loin de la rue Canal. Ecrire à G. L. Donner détails et prix au Bureau du journal. 9juil—2f

Cuisinière—Une bonne cuisinière trouvera de l'emploi immédiatement, en s'adressant au No 407 Bayou Road, entre Tonti et Miro. 8juil—3f

A LOUER.

A louer—Une belle maison en bois, à Covington, convenable pour une grande famille ou un hôtel, et très bien située sur le Bogue Falia River, conditions raisonables. A. Thomson & Co. 28 rue North Peter. 4 juil—1m

A VENDRE.

A vendre—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion, bien connu depuis longtemps et bien achalandé. S'adresser à F. J. Dreyfous, 21 Passage de la Bourse. 21 juin—1m

A vendre—La résidence en briques No. 210 rue Royale. S'adresser à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 11juin—1m

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 20 avril

CHEZ

GRUNEWALD

18 Baronne ou 127 Canal,

LES MEILLEURS

PIANOS!

Meilleur marché que tous les autres

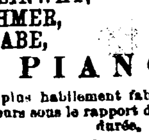

Provenant des premiers fabricants, STEINWAY, PLEYEL, SOHMER, BEHR et KNABE, FISCHER

PIANOS!

Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée.

GRAND STOCK DE

Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés

DES MEILLEURES FABRIQUES.

MUSIQUE

Et Instruments de Musique EN GROS ET EN DETAIL.

Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à

L. GRUNEWALD,

18 rue Baronne ou 127 rue du Canal.

dont -

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, jouissant de propriétés extraordinaires contre toutes les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les gaz de l'estomac, et augmente considérablement l'appétit qui devient impérieux. Par son usage la nutrition se régularise et l'anémie, la faiblesse générale, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il combat aussi avec succès les congestions du foie et les irritations de l'intestin, si fréquentes chez les enfants.

Cet élixir est un fortifiant et un tonique de premier ordre; ses merveilleuses propriétés reconstituantes ont été constatées et appréciées par les médecins les plus distingués de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose: Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardos,

...monsieur—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique et carminatif, et je recommande l'usage à ceux dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.

E. S. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Stomachique de M. Tardos* et n'hésite pas à affirmer qu'il a été très efficace dans des cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il augmente l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.

D. C. HOLLIDAY, M. D.

Certificat de Mlle Angela Casenave.

Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Ayant été confiée aux soins de plusieurs médecins sans en éprouver de bien, la maladie devint chronique; c'est alors que M. Tardos m'engagea à faire l'essai de son Elixir. J'en ai pris quatre bouteilles et ne souffre plus. Je me crois même guérie, car, depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.

ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.

LEON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'en ont obtenu les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été guéries par son usage. Ses progrès se sont faits sans le secours de la publicité. Avant longtemps, quand il sera mieux connu, il n'y aura pas une famille qui n'en aura au moins une bouteille en réserve en cas de besoin. S'il fait du bien aux malades, il préserve aussi les personnes bien portantes des souffrances à venir.

L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compare avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse; et, comme agent curatif il dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un médecin d'une grande réputation. Le voici:

"Je certifie par les présentes que j'ai prescrit L'Elixir Oriental dans différents cas de dyspepsie, et que j'en ai obtenu tous les résultats promis, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gaz dans l'estomac, et dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes.

W. R. MANDEVILLE, D. M.
"483 rue Magazine."

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

MME REBECCA SNEAD,
Rue Tremé 246.

Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL:

AU MAGASIN DE

ANGELO M. & JOSEPH SOLARI,

Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans. Vente en gros et au détail.

Etcher. M. J. VERGNOLLE,
12 avril— 65 Decatur.

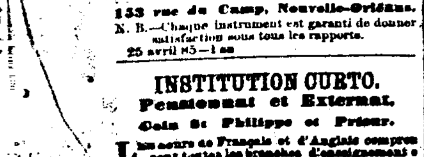

Bandages, Herniaires, Bretelles, Supresseurs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

133 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25 avril 85—1 an

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que ... sont offerts aux élèves sans aucun extra.

Les cours d'Espagnol et d'Allemand appris ... 17 aout—

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE G.

DE LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans, Lne.,

MARDI, 14 JUILLET 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons e fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écri b ement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil

Dans l'affaire de la New Orleans Spanish Fort and Lake Rail Road Company vs. Warren S. Salter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,782.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, dans la bâtisse désignée "Casino" située sur les lieux de l'endroit connu comme le Fort Espagnol, à l'extrémité du chemin de la New Orleans, Spanish Fort and Lake Railroad, LUNDI, 20 juillet 1885, à 3 heures P. M.:

1° Toute la propriété du défendeur Warren S. Salter sur le local loué par lui ou qui y touche connue comme la propriété du Spanish Fort Railroad Co. un lieu d'agrément public en la ville de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les bâtisses, constructions, hangars, installations, maisons, théâtres, machines, lumières électriques et toutes les machines, tous les accessoires et matériaux qui y appartiennent, ainsi que les appareils, meubles et dépendances y attachés, aussi bien que le chemin de fer, le fonds de l'établissement, les ateliers, outils et autres objets que le dit défendeur peut posséder ou dans lesquels il puisse avoir un intérêt; aussi tous les wagons, locomotives et leurs accessoires, toute espèce quelconque de propriétés, de droits, ou de privilèges y appartenant ou relevant de la propriété du chemin de fer de la N. O. Spanish Fort and Lake R. R. possédée par le dit défendeur ou dans lesquels il puisse posséder un intérêt. Le tout d'après des inventaires détaillés enregistrés dans ce bureau.

2° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Warren S. Salter, dans le bail consenti entre lui et la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac, de la propriété de la dite compagnie; le dit bail expirant le 31 décembre 1885.

Une copie du dit bail peut être consultée sur demande à ce bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8juillet—8, 11 14 18 1920

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles! Meubles! Meubles! Etc.

O. Marrionneaux vs. John H. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,576—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, le LUNDI, 20 juillet, à 10 heure a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand assortiment de meubles de maison, effets, mobiliers, objets divers, etc., maintenant à mon entrepôt, rue Ste. Anne, entre Royale et Chartres, dans le second district de cette ville, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juill 8,14,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

S. S. McCuen vs. Jos. Ostheimer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,562—En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et du consentement des parties, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 21 juillet 1885, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de meubles, tables, faïence, ustensils de cuisine et objets divers, ainsi un grand cooking range, étant le contenu d'un restaurant sur les lieux, No 32 rue Royale, dans le Second District de cette ville, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
8 juillet—8,9,15,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. L. Nevers vs J. H. Lynch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,466.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-dessous décrits, le SAMEDI 18 juillet 1885, à 2 heures P. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de briques, bouffloirs, bois, fer, etc., maintenant au pied de la rue Robin, dans le Premier District de cette ville, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juil—7,14,18

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Ladébèze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,460—Division "D."—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Guillaume Mothe, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
9juil—9 14 18

Succession de John F. Beckman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 12,810—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et le compte présentés par H. F. Gunckel et J. F. Beckman, Jr., exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
9juil—9 14 18

Succession de Pierre Boyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 14,705—Division A.—Attendu que Mme veuve Albert Peters, alias Albert Pierre Boyer a pétitionné à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de Pierre Boyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 juillet—9,14,18

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. R. Douglas vs Ses Créanciers. } No 14,586 Division —.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire John Reginald Douglas soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Algernon S. Beck, Esq., notaire, en cette ville, JEUDI, le 9ème jour de Juillet 1885, à onze A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et pour élire un syndic, et en attendant toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit John Reginald Douglas soient suspendues et que Thomas M. Gill, esq. avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 5 juin 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7 juin—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Louise Carron vs. Ses créanciers. } No 14,773. Division A.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens de la pétitionnaire Mme Lillian Carron, veuve de feu Pierre Jacob, soit et est par le présent acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant Robert J. Kerr notaire en cette ville, jeudi, le 9me jour de juillet, 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et d'élire un syndic; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 juin 1885.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 juin—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Krebs & Schwarz vs. leurs Créanciers. } No. 14,613. Cour Civile de District Division B.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens des pétitionnaires Krebs et Schwarz et Jacob Krebs et Dominick Schwarz, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, Lundi le 13ème jour de juillet 1885, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et de nommer un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et les personnes desdits pétitionnaires soient suspendues, et que Ernest Morel Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, le 8 juin 1885.
(Signé) F. A. MONROE, juge.

Pour copie conforme,

JAMES D. RANKIN, député greffier,
10 juin—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Richard Rhodes vs. Ses créanciers. } No 14,557. Division E.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire, Richard Rhodes insolvable, soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero, Jr. Esq, notaire en cette ville, le SAMEDI, 11ème jour de juillet 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit Richard Rhodes et pour nommer un syndic, et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Andrew J. Murphy, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 3 juin 1885.
[Signé] HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
7 juin—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Moses Schwartz vs. Ses créanciers. } No 14,581 Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Moses Schwartz pétitionnaire, ait lieu pardevant T. Wharton Collens, notaire, le Samedi 11me jour de juillet, 1885, à 11 heures du matin, pour voter et prendre une détermination sur l'application du pétitionnaire pour un répit de douze, dix-huit et vingt-quatre mois pour le paiement de ses dettes par accomptes égaux; que Charles Louque, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents et que pendant l'intervalle de la réunion toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nlle Orléans, 5 juin 1885.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 juin—3f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de stock de syndics, billets hypothécaires, comptes ouverts, etc.

J. O. Terry et fils vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,573.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 21 juillet 1885, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certificat, No. 213, pour une action payée en plein, du fonds capital du Mechanics', Dealers and Lumbermen's Exchange, au nom de O. F. Terry, et daté Nouvelle-Orléans, 6 juin 1883.

2° Le certificat No. 130, pour quatre actions du fonds capital du Mexican Central American Commercial Exchange, de $25 chacune, et datés Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1883, au nom de J. O. Terry & Sons.

3° Les quatre billets à ordre suivants, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété dans la ville de Ponchatoula, Lne., tous datés du 2 décembre 1884, avec 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, d'après un acte pardevant T. M. Terry, notaire, à savoir:

Un de David Burns dû le 1er juillet 1885 pour $20 00.

Un de Nick Thompson dû le 1er avril 1885 pour $10 00.

Un de Anderson Brightwell dû le 1er juin 1885 pour $15 00.

4° Les deux billets à ordre suivants, signés par Nathaniel W. Tuck (ou Tucker), garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété améliorée, dans la paroisse Tangipahoa, d'après acte passé pardevant T. M. Terry, notaire, tous deux datés du 2 décembre 1884, et portant 5 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement.

Un de $351 60 dû le 1er janvier 1886.

Un de $500 00 dû le 1er janvier 1888.

5° Les deux billets à ordre suivants, signés par T. M. Terry garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur quatre terrains et améliorations No 354 South Rampart, Nouvelle-Orléans, d'après un acte passé pardevant Samuel Flowers, notaire, tous deux datés du 31 janvier 1885 et portant intérêt à raison de 8 0|0 de la date jusqu'à maturité, à savoir:

Un de 787 33 1|3 du le 1er Novembre 1886.

Un de 787 33 1|3 du le 1er Novembre 1887.

6° Un "Due Bill" en faveur de J. O. Terry & Sons pour 929 73 signé par W. M. Stewart, daté Nouvelle-Orléans, 18 Août 1884.

7° Un billet protesté signé par F. E. Foncher en date du 5 Octobre 1882, pour 553 00 payable à 60 jours de vue, sur lequel il a été payé $50.

8° Une réclamation contre H. D. Cooper pour $18 21, laquelle est garantie par un certain billet à ordre signé par S. B. Cooper, agent de H. D. Cooper, pour $307, daté Gretna, paroisse de Jefferson, 20 décembre 1880 et payable à un an de date, avec 8 0|0 d'intérêt par an, et portant hypothèque et privilège de vendeur d'après un acte passé pardevant H. B. Gautier, notaire.

9° Un billet de D. B. Penn, daté Nouvelle-Orléans, 2 mai 1882, pour $158 22, à 60 jours à l'ordre de O. F. Terry & Co.

10° Un billet à ordre signé par John W. Colkmin, daté Ponchatoula, 31 janvier 1885, pour $21.25 payable six mois après date à l'ordre de J. O. Terry, avec 8 0|0 d'intérêt de la date jusqu'à paiement.

11° Un billet hypothécaire signé par Geo M. Penn, daté de Ponchatoula, le 24 janvier 1885, à l'ordre de John Owen Terry pour $26 40 du le 1er octobre 1885 avec 8 0|0 d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, d'après un acte passé pardevant T. M. Terry, notaire.

12° La moitié d'intérêt indivise de John O. Terry dans un jugement contre A. Hauch, Nouvelle-Orléans, en faveur de Gubernator et Terry, le montant du jugement étant de $120 91.

13° La moitié d'intérêt indivise de John O. Terry dans un jugement de réclamation contre Joseph Sherman, Nouvelle-Orléans, en faveur de Gubernator et Terry, pour le montant de la réclamation, $899.

14° La moitié d'intérêt indivise de John O. Terry dans un jugement contre la ville de la Nouvelle-Orléans au nom de Gubernator et Terry qu'ils ont obtenu devant la 5me Cour de District. Jugement pour $2089 90.

15° Un grand lot de comptes à recevoir conformément à l'inventaire déposé dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans et syndic dans l'affaire ci-dessus.
9 juil—9,14,18,21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE SYNDIC

De roues à charrettes à bois et à bois de charpente, candons, etc.

Grand lot de bois de charpente, etc.

Meubles, etc.

J. O. Terry & Sons versus Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,573—En vertu d'un ordre de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI, 22 juillet 1885, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Sur les lieux No 354 South Rampart, dans le Premier District de cette ville.

Un lot de meubles de bureau et installations, etc., etc.

2° Et, immédiatement après, la vente sera continuée

Sur les lieux coin White et Clio, dans le Premier District de cette ville, un grand assortiment de wagons, (front wagons) (boiler wagons), roues à bois et en bois de charpente, grandes roues, camions, blocks, poulies, essieux, un dray à ressort, une forge, deux soufflets, un lot de chaînes pour wagon, outils de charpentier ou clinnes, divers, etc., etc.

3° Et immédiatement après, il sera continué et clos

Au local connu sous le nom de "Clipper Saw Mill", vis à vis le Nouveau Canal entre Galvez et Tonti, dans le Premier District de cette ville.

Un grand lot de bois de charpente et de bois de construction.—Aussi, un lot de meubles de bureau et installations, etc.

Le tout d'après des inventaires enregistrés dans l'affaire ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9juil—9,14,18,22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 11 grandes caisses de tabac en feuilles, ...

U. Koen & Co. vs. S. L. Nasite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,890—En vertu d'un ordre de vente, daté le 8 juillet 1885 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 21 juillet 1885, à 2 heures P. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

11 grandes caisses de tabac en feuilles, un lot de cigares, balance et poids, un lot d'outils pour cigariers, etc., d'après un inventaire enregistré maintenant à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9 14 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Burke et Thompson vs. les héritiers de John F. Callahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,650—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 4 août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain terrain situé et étant dans le Faubourg Livaudais, paroisse Jefferson, dans cet Etat, maintenant Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro Quinze de l'ilet borné par les rues Fulton, Chippewa, Quatrième et l'Avenue Washington, sur un plan dressé par Benjamin Buisson, voyer, le vingt-sixième jour de mars 1849, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 56 du livre de Plans, et désigné également par le même numéro sur un certain plan dressé par C. A. Hedin, architecte et ingénieur civil, le 21me jour d'octobre 1850, et déposé dans le livre de plans No 5, en l'étude de John Claiborne, anciennement notaire en cette ville; le dit terrain mesure, au pied américain, d'après les dits plans trente-et-un pieds et neuf pouces de face à la dite rue Quatrième sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages qui y appartiennent ou qui y en dépendent en quelque sorte.

Etant la même propriété acquise par feu John F. Callahan de Eugène Rochereau d'après un acte passé pardevant John Claiborne, anciennement notaire en cette ville le 30 octobre 1850.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Au comptant un montant suffisant pour satisfaire les réclamations du demandeur, à savoir la somme de mille dollars, avec huit pour cent d'intérêt par an du 14 mai 1884, jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent sur le montant du principal et de l'intérêt pour honoraires d'avocat, tous les frais de procès et de vente et les taxes dues sur la propriété.

2° L'acquéreur devra assumer le paiement de deux différents billets à ordre, datés 14 mai 1884, à son ordre et endossés par feu John F. Callahan, chacun des billets pour la somme de mille piastres et payables respectivement à un et deux ans de date avec intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque sur la dite propriété, conjointement avec la réclamation du demandeur, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 14 mai 1884; il devra en outre assumer toutes les obligations du présent acte d'hypothèque et ne pas aliéner, et payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès.

3° Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux et en cas que le prix de l'enchère sur la propriété après déduction des susdits frais, honoraires et taxes au comptant serait moindre que le montant de la réclamation des plaignants avec intérêt comme il est mentionné ci-dessus, et les billets qui seront assumés comme il est ci-dessus décrit, alors après le paiement des frais ci-dessus, honoraires et taxes au comptant, le reste du prix de l'adjudication doit être divisé au prorata entre le montant de la réclamation des plaignants maintenant dûe et les billets à ordre, ci-dessus secondement décrits, le pro rata de la réclamation du plaignant maintenant dûe, sera payé au comptant et les pro ratas desdits billets à ordre ci-dessus deuxièmement décrits seront assumés par l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 juillet—2,9,16,23,30—aout 4

Goelette à vendre par le Shérif Civil

Dans l'affaire de

Hopley E. Anderson versus Jas. E. Sutton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,669—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 28 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

La coque et la soupe de la goëlette appelée "Mary Magdaline" de la Nouvelle-Orléans, du port de trente-six 15|100 tonneaux ou environ, avec ses mats, son beaupré, ses voiles, cables, ancres, cables, cordages, poulies, meubles et tous les accessoires y appartenant.

La dite goëlette appelée la Mary Magdaline est enregistrée dans le port de la Nouvelle-Orléans dans les termes suivants.

Permanent	B. B. C.
Enrolment No. 54.	Official number
	Numerical letters
	16674.

Enrolment in conformity to title L "Regulation of Vessels in Domestic Commerce" of the Revised Statutes of the United States.

Telle qu'elle se trouve maintenant à la tête du Nouveau Bassin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 juin—25 juil 2 9 16 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

J. O. Terry & Sons vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 13,573.—En vertu d'un ordre de vente en date du 26 juin 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines portions de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hercules, maintenant Remparts, Calliope, Clio et White, désigné par la lettre "G", sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. Monaghan, notaire, le 25 janvier 1854.

La première portion de terre mesure trente-quatre pieds de face, plus ou moins, à la rue Hercules, maintenant Remparts, commençant à un mur en briques sur la propriété de W. W. Peyton et finissant à la ligne qui divise la dite portion de terre de la propriété adjacente vers la rue Calliope, sur une profondeur de cent quatre-vingt-treize pieds onze pouces et cinq lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles.

La seconde portion de terre forme l'encoignure des rues White et Clio et mesure soixante-trois pieds neuf pouces, plus ou moins, de face à la dite rue Clio, sur une profondeur sur la rue White de quatre-vingt-treize pieds et quatre lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles, et soixante-trois pieds neuf pouces dans le fond, le divisant de la portion de terre premièrement décrite.

Les deux dites portions de terre forment une partie d'un certain lot de terre acquis par W. W. Peyton de Carl Kohn, par acte pardevant T. O. Starke, notaire en cette ville, le 23 juin 1853, la dite portion a été acquise par J. L. Gubernator de W. W. Peyton, conformément à un acte passé pardevant W. Monaghan, notaire, le 25 janvier 1854. Toute la dite propriété a été acquise par John L. Gubernator de John O. Terry, conformément à un acte pardevant Octave Morel, notaire, le 28 décembre 1878, enregistré au bureau de transfert, livre 109, fol. 680, ainsi que l'usage d'une portion de terre sur laquelle l'ouverture de la rue White est projetée jusqu'à ce qu'elle soit ouverte par les autorités de ville des rues Clio et Calliope.

Etant la même propriété acquise par John O. Terry & Sons de John L. Gubernator, conformément à un acte passé pardevant Octave Morel, notaire, le 2 mars 1880, enregistré au bureau de transfert, livre 112, fols. 290 et 291.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Et syndic dans la susdite affaire.
30 juin—30—7,14,21,28—1ersout

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emile Bouny vs. Peter Jones et le Dr. John T. Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,105—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir—

Quatre certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, voies, droits, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situés dans le Faubourg Delord, Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Benjamin, maintenant Thalia, Nouvelle Levée, maintenant Peters, et Suzette, maintenant Erato, et désignés par les numéros un, deux, trois et quatre sur un certain plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer, le 14 février 1882, et annexé au procès-verbal d'une assemblée de famille tenue en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire, le 25 février 1882, lesquels lots mesurent, au pied americain, comme suit, à savoir:

Les lots numéros un et deux mesurent chacun vingt-six pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot numéro un formant le coin des rues Tchoupitoulas et Thalie, le lot No 3, qui fait partie du morceau de terre désigné par le No 3 sur un plan de Moellhausen en date du 27 janvier 1847, mesure trente-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 4 mesure vingt-six pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les susdits lots de terre ont été achetés par le dit Peter Jones, comme suit, à savoir:

Le lot No un de la succession de Robert N. Ogden, d'après un acte passé pardevant Emmanuel Burthe, anciennement notaire en cette ville, le quatrième jour de mai 1868, et les lots Nos deux, trois et quatre de F. S. Ogden et als, d'après un acte passé pardevant le même notaire, le vingt-huitième jour d'avril 1868.

Tous les susdits lots de terre ont été adjugés au dit Peter Jones, en vertu d'un décret rendu par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 6e jour de mars 1882, dans l'affaire de la succession de Mme Mary Devany, veuve de Peter Jones, No 5215 du dossier de la dite cour, lequel décret a dûment été enregistré dans le bureau des hypothèques de cette ville, livre 155, Fol 457.

Et la part et l'intérêt indivis du dit Dr J. T. Jones à la dite propriété a été acquis par lui comme un des héritiers de feue sa mère, Mme Marie Devany, femme du dit Peter Jones.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
30juin—7 14 21 28 juil 1 aout

ANNONCE JUDICIAIRE.

Benjamin Klipper vs. Pierre Moreau.

Mme Cornelia Allen intervenante.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,528—En vertu d'un ordre de vente daté 30 juin 1885, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 13 juillet 1885, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir

Un grand assortiment de couteaux de poche et de table, ciseaux, rasoirs, couteaux à découper, etc., le tout nouveau et en parfait état provenant des meilleures manufactures d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Au local (?) vendu à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er juil—1 7 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif de l'entrepôt en briques couvert en ardoises et de valeur connu comme le Home Warehouse, dans l'ilet borné par les rues Poydras, New Levée La fayette et Fulton, sur cinq lots de terre, face aux rues New Levée et Fulton.

Dans l'affaire de Paul Emile Théard vs. Mme Henrietta Skile, veuve de John Davidson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,431.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI le 11 juillet 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, New Levée, Lafayette et Fulton, et numérotés respectivement par les Nos cinq, six, sept, huit et neuf, conformément à un plan connu comme plan de J. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, voyer de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Les dits lots de terre mesurent ensemble cent quatorze pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue New Levée sur cent-quinze pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de cent quinze pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne qui divise le lot No cinq du lot No quatre et cent-seize pieds deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne qui divise le lot No neuf du lot No dix. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent. Les bâtisses et améliorations sont connues comme le warehouse en briques, couvert en ardoises et appelé le "Home Warehouse".

Etant les mêmes lots de terre que le feu John Davidson a acquis de la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à cinq actes de vente passés pardevant H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, en date du trentième jour de mars dix huit cent cinquante-trois et la défenderesse a acquis la propriété comme suit:

La moitié indivise comme veuve survivante en communauté du dit John Davidson et l'autre moitié indivise en raison de l'achat fait par elle de Mme Elizabeth J. Bailey de son intérêt dans cette propriété étant un cinquième indivis de la moitié indivise ou un dixième indivis par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, en date du 6 juillet 1875 et de Charles M. Parks dont l'intérêt étant aussi un dixième indivis, aussi par un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 6 juillet 1875 et en raison de l'adjudication faite à elle par un décret de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juin 1875 de l'intérêt de ses trois enfants mineurs, John, Mary Stuart et James Alexandre Davidson, étant un dixième indivis pour chacun desdits mineurs ou trois dixièmes indivis pour tous lesdits mineurs.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juin—9,10,23,30—juil 7,11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bijouterie, Bijouterie, Comptoirs, Vitrines, Coffres-fort, etc.

Wm Epps vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,397—En vertu d'un ordre de vente en date du 29 juin 1885, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 13 juillet 1885, à 10 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Tout le contenu, installations, stock, etc. du magasin de bijouterie, ainsi que les comptoirs, vitrines, et 2 coffres-forts, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau, dans l'affaire ci-dessus; 2° aussi un lot de comptes ouverts, d'après une liste enliassée—seront vendus à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er juil—1 7 11 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. H. Walsh vs. Edward Hickey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 14,230.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 juillet 1885, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le jugement rendu dans la Division D. de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans No 11,986, en faveur d'Edward Hickey et contre James L. Bradford pour $150 et les frais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 juil—2,7,11,14

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Pour le compte de qui de droit. LUNDI, 13 juillet 1885, à 10 heures A. M., il sera vendu à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le deuxième district de cette ville.

Un lot assorti de meubles de maison, effets mobiliers, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
1juil—1 7 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Le fonds et les effets du World's Exposition

SERONT VENDUS A L'ENCAN

LUNDI, 13 juillet 1885, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre du CONSEIL DE DIRECTION du World's Industrial et Cotton Centennial Exposition.

La bâtisse, les machines, installations, effets mobiliers, etc., tout le fonds de la dite Exposition, conformément à l'inventaire déposé entre les mains du Trésorier John B. Lafitte, No. 164 rue Gravier, pour référence.

Conditions de la vente—Comptant.

HOEY & O'CONNOR,
Encanteurs.
No. 17 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
4juillet—à la d

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Sixième District.

John Roehn Jr., vs. John Roehn, Sr., et alias.

No 8893. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 8 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus le 5me jour de juin 1885 et signé le 10me jour de juin 1885 par l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 7 borné par les rues Levée, Jersey et Léontine et l'Avenue Peters, désignés comme lots Nos 4 à 5 qui se touchent et mesurent chacun 30 pieds 1 pouce 4 lignes de face à l'Avenue Peters, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'Avenue Peters et la rue Levée. Les améliorations comprennent cette maison double en bois à un étage formant l'encoignure et une maison seule sur les lots Nos 4 et 5.

2° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos. 21 et 22 dans l'ilet No 11 borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Arabella et Joseph. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Joseph. Les améliorations comprennent sur chaque lot un cottage en bois à un étage.

Conditions—Un tiers comptant, le reste pour un crédit d'un et deux ans en billets divisés en coupons, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la vente, garantis par hypothèque spéciale et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Benjamin Ory, notaire.

5 juil—5 18 25 aout 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée sur la rue Poydras.

Succession de Frank R. King.

No 703—25me Cour de District Judiciaire pour la paroisse Vermillion, Lne.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. De Baillon, juge de la dite Cour de District Judiciaire, en date du 10 janvier 1885, il sera vendu à l'encan—

La bâtisse double en briques à deux étages Nos 292 et 294 rue Poydras dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues South Poydras, Lafayette, Franklin et Liberty.

Le terrain est composé de deux lots désignés par les lettres A et B, qui se touchent et mesurent ensemble 48 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue South Poydras, 48 pieds 5 pouces dans le fond sur une profondeur de 155 pieds 6 pouces 2 lignes sur cote vers la rue Liberty et 119 pieds 10 pouces 6 lignes sur le côté du lot C, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente et assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant George C. Preot, notaire. No. 5 rue Carondelet. 5 juil—5 1 18 25—aout 1 8

PAR B. ONORATO.

Le droit d'occuper les étages supérieurs du local No 142 rue Canal.

Dans l'affaire de Séraphine Liberman vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B—No 13,577.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—MERCREDI, le 15 juillet 1885 à 10.30 heures à mon bureau d'encan No 45 rue Royale en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour en date du 1er juillet 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le droit d'occuper les étages supérieurs de la bâtisse No 142 rue du Canal jusqu'au 1er jour de la vente jusqu'au 1er de septembre 1885.

Conditions—Comptant sur les lieux
3 juil—3 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Cinquième District.

Succession de Dominique Fetronill.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division B—No. 14,440.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 1er août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, en date du 25 juin 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet No 79, qui est compris entre les rues Elmire, Olivier, Alix et Eliza. La dite portion de terre est composée du tout du lot original No 10 du dit ilet et une moitié du lot No 18 qui y touche. La dite portion de terre mesure 47 pieds 4 pouces et 4 lignes de face rue Elmire par la profondeur comme suit le lot No 19 a 150 pieds et la dite moitié No 18 a 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur. Il aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885, un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
27 juin—27 juil 4 11 18 25 aout 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Cinquième District

Successions de John Mahoney et de Catherine Ward, sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 14,393.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 45, rue Royale—SAMEDI, 25 juillet 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, en date du 20 juin 1885, je procéderai à vendre les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet No 2, et maintenant par le lot No 8 de l'ilet No 10, nouveau plan de ville du dit district, mesurant, au pied français, 60 pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur de 111 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 7, et 112 pieds 8 pouces, le tout plus ou moins, sur la ligne du côté du lot No 9.

2° Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 26, borné par les rues Bélaronde, Olivier, Peter et Verret; les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22 du dit ilet, mesurant, chacun, 32 pieds de face à la rue Peter sur 125 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout au pied anglais.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant W. H. Seymour, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs devront payer, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 0|0 sera requis sur les lieux pour assurer la vente
24juin—24 27 juil 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un emplacement d'encoignure de valeur dans le Quatrième District, à l'encoignure des rues St-Denis et Hutitione. Succession de Mme Christina Rothand. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E. No 4,131.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI 1er août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus juge de la dite Cour, en date du 25 juin 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues Harmony, St-Denis, Septième et St-Patrick, dans le Quatrième District de cette ville, mesurant 29 pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de 110 pieds 10 pouces sur l'autre côté et 11 pieds 6 pouces dans le fond.

Les améliorations comprennent la grande boulangerie bien connue "St-Denis" ayant un grand four presque neuf, et pouvant cuire six barils de farine, deux bâtisses en bois, l'une d'elles couverte en ardoises, etc. Le voisinage est très peuplé et offre pour ce genre d'affaires un excellent placement. Les cars des rues Dryades et Remparts passent devant la porte et la rue en face de la propriété a été récemment planchéiée à neuf.

Termes et Conditions—L'acquéreur assumera et paiera en sus du prix de son adjudication les taxes de ville et d'Etat de 1885.

L'acquéreur assumera le paiement de quatre billets à ordre, chacun de cent soixante-quinze piastres tirés par Leo Blessing, Tuteur, à l'ordre et endossés par lui, tous datés du 24 janvier 1885. Deux payables à un an après date, et les deux autres payables deux ans après date, avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'à paiement, payables "No Varietur" par Omer Villere, notaire, le 29 avril 1885 par quels billets ladite propriété a été achetée et lesdits billets mentionnés, garantis par privilège de vendeur et le reste au comptant.

Acte de vente pardevant W. G. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
24 juin—24—juil 4,11,18,25—aout 1er.

Le plus grand ... du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 207, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète
6 nov—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Meubles, Wagon et Mulet.

Succession de Joseph Lagarde et son épouse

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 21 juillet 1885, il sera vendu à 11 heures du matin, au No. 133 Promenade Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juillet 1885.

Un lot de meubles meublant.

Aussi, un mulet, wagon et harnais.

Conditions—comptant,
9 juillet—15,21

Meubles, piano, bijoux et diamants.

Succession de Madame Hypolite Louise Develle, veuve de Henri Michel, décédée.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 20 juillet 1885, il sera vendu, à 11 heures du matin, à la dernière résidence de la défunte, rue Ste Anne, No 181, en face de la Place d'Armes, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juillet 1885.

Un lot de meubles meublant, bijoux, diamants, etc.

Aussi—Un magnifique piano Pleyel tout neuf et en parfait état.

Conditions—Comptant. 8juil—8 14 20

Succession de Marguerite Richard, veuve en premières noces de François Girardat et en secondes noces de Simon Niefe.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 1er août 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1885.

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le 3me district de cette ville, désigné par le No 2 de l'ilet No 22, compris entre les rues Derbigny, Lahatje, Lapeyrouse et Roman, lequel lot de terre mesure 32 pieds de face à la rue Derbigny sur 81 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur paiera en sus du prix de vente les taxes dues en 1885.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire.

... 1 juil 11 18 25 ...

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions à l'encan.

Dans l'affaire de Carriere, Sons & Co. vs leurs créanciers.

No 13,596—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau 17 rue Carondelet—LUNDI 13 juillet 1885 à midi à la Bourse d'Encan St. Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 30 juin 1885, il sera vendu à l'encan la liste d'actions de valeur ci-après décrites, à savoir—

Deux (2) actions du New Orleans Cotton Exchange.

110 actions du Crescent City Sugar Refinery.

93 actions du Poydras Planting and Manufacturing Company de la paroisse St Bernard.

1 action du N. O. Rice Exchange, 20 pour cent payé.

10 actions du Louisiana Fibre Co.

50 actions du South Louisiana Canal and Navigation Co.

$700 actions dans la Compagnie des ressources d'Abita.

25 actions du Louisiana Drainage and Paving Co.

Conditions—Comptant avant le transfert.
2 juil—2 4 5 11 à la date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un coffre-fort en fer de banque, à l'encan.

A. Carriere & Sons vs. leurs Créanciers.

No 11,816.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, ENCANTEUR. Bureau No 17 rue Carondelet—LUNDI 13 juillet 1885 à 11 heures a. m. à leur ancien bureau, No 132 rue Gravier entre Camp et St. Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 29 juin 1885, il sera vendu à l'encan

Un grand et joli coffre-fort en fer de banque à combinaison à l'épreuve des voleurs.

Conditions—Comptant.
2 juil—2 4 5 11 à la date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois terrains de choix pour bâtir à l'encoignure des rues Canal et Galvez.

Trois propriétés à deux corps de logis rue Galvez.

Ingraham R. Hyams vs. Mme Lelia A. Hyams, tutrice et als.

No 13,303—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 8 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus le 29 mai 1885 par l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite cour et signé le 4 juin 1885 il sera vendu à l'encan.

Six lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet ... par les rues Canal, Douane, Galvez et Miro désignés comme lots Nos 17 à 21.

Les lots Nos 19 et 20 mesurent chacun 28 pieds 10 pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur de 114 pieds entre lignes parallèles.

Le lot No 21 mesure 29 pieds 11 pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur et façade à la rue Galvez de 114 pieds.

Le lot No 22 mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Galvez sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

Le lot No 23 mesure 28 pieds 4 pouces et le lot No 24 mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue Galvez, sur une profondeur de 130 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Les trois derniers terrains décrits sont améliorés par trois cottages en bois à deux corps de logis avec un étage.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la vente par billets garantis par privilège de vendeurs et toutes les clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885 et un dépôt de 10 pour cent sera comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant J. G. Eustis notaire.
11 juin—14 21 28—juil 5 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée,

A l'encoignure des rues Louisa et Morales.

Succession de Mme Mary Dunn.

No. 14,158. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau 17 rue Carondelet—SAMEDI 18 juillet 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 juin 1885, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 15 borné par les rues Louisa, Morales, Urquhart et Piété, désignés par les lots Nos. 1 et 22 qui se touchent et mesurent, ensemble, 63 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Louisa et Morales, sur lequel se trouve un cottage à un étage.

Conditions de la vente comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues en 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. J. Castell, notaire.
14 juin—14, 20, 27—juillet 4, 11, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence agréable

No. 434 rue Baronne, entre Terpsichore et Euterpe.

Avec deux lots de terre.

Succession de Mme Rosa Glennon, femme, etc.

No 13,348—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR.—NICOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau, No. 17, rue Carondelet.—SAMEDI, 11 juillet 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 juin 1885, il sera vendu à l'encan—

La résidence en bois à deux étages No 434 rue Baronne, sur le côté Ouest, entre Terpsichore et Euterpe. Le terrain comprend deux lots Nos. 4 et 5, mesurant ensemble 51 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 110 pieds avec l'usage d'une allée en commun dans le fond ouvrant sur la rue Euterpe.

La bâtisse est retirée de la rue, et les deux terrains ont des plates-bandes sur le devant et sur le côté, galeries de devant et à l'arrière, de larges corridors, vastes salons doubles et trois chambres à coucher. L'aile a une cuisine, chambre à repasser, deux chambres à coucher, office, etc., écurie et remise avec emplacement pour le fourrage, chambre à laver, et chambre pour le charbon, etc. Le voisinage est agréable et d'accès facile pour les affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de un et deux ans avec intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la vente, privilèges et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Wm G. Hart, notaire.
10 juin—10,14,20,27—juil 4,11.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

VENTE JUDICIAIRE.

Actions de Valeur de Banque et d'Assurance à l'encan.

Succession de Joseph West—No 14,745.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "C."

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—MARDI, 14 juillet 1885, à midi et demi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, (dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles), en vertu d'un ordre de vente signé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er juillet 1885, les actions ci-après décrites appartenant à la dite succession, à savoir—

1° Soixante-quinze actions du fonds capital du Citizens' Bank de la Louisiane.

2° Cinquante actions du fonds capital du Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans.

3° Quarante-cinq actions du fonds capital du Canal Bank de la Nouvelle-Orléans.

4° Vingt-neuf actions du fonds capital du Merchants' Mutual Insurance Company de la Nouvelle-Orléans.

5° Vingt-sept actions du fonds capital du Hibernia Insurance Company de la Nouvelle-Orléans.

Conditions—Comptant, avant le transfert.
9 juil—9,4,11,14

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

De propriétés améliorées et vacantes d'une très grande valeur

—DANS LES—

Premier, Deuxième, Troisième, Cinquième et Septième Districts.

Coin des rues Commune et Camp.

Magasin en briques à trois étages.

NOS 45 ET 47 RUE DECATUR, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.

DEUX MAGASINS EN BRIQUES A QUATRE ÉTAGES.

COIN DES RUES REMPARTS ET TOULOUSE.

RÉSIDENCE DE FAMILLE, EN BRIQUES, A TROIS ÉTAGES AVEC MANSARDE.

DEUX ILETS DE TERRE RUE DU CANAL RUE TONTI, ENTRE LA PROMENADE CARONDELET ET LA RUE ST-PIERRE.

UNE MAISON EN BOIS A UN ÉTAGE PROMENADE CARONDELET, ENTRE LES RUES TONTI ET MIRO.

UNE MAISON EN BOIS A UN ÉTAGE LOT VACANT SUR LA PROMENADE CARONDELET

RUE ESPAGNE, ENTRE LES RUES ...

[illegible]

Ernest M. Dumory contre Claude P. Dumory et autres.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division ... No 14,36...

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, ... août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune en vertu d'un jugement rendu et signé le 20 juin 1885 par l'Hon A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus il sera vendu les propriétés ci-après décrites.

Premier District.

1. UN LOT DE TERRE, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Commune, St Charles et Gravier, formant le coin des rues Camp et Commune. Le dit lot mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue du Camp sur une profondeur et face de 54 pieds sur la rue de la Commune, borné dans le fond par la propriété de H. W. Montgomery, et de l'autre côté par celle de Mme Krumbaar, comprenant tout le lot désigné comme No 1 sur un plan dressé par ... K. Reynolds déposé comme plan No 171 dans le Livre des Plans de Théodore Guyol, notaire de cette ville et toute cette portion d'allée marquée sur le dit plan, et qui est comprise dans l'extension des lignes sur le côté du dit No 1, jusqu'à la ligne du lot No 2 sur le dit plan appartenant à H. W. Montgomery. Le rez de chaussée de la dite propriété est vendu sujet à un bail au taux de deux cent cinquante ($250) par mois payables mensuellement d'avance et expirant le 1er octobre 1885. Le second et le troisième étage sont loués jusqu'au 1er octobre 1885 à raison de $25 par mois sans bail. Les locataires ont le privilège d'y rester jusqu'au 1er octobre 1885.

2. UN ILET DE TERRE situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Euphrosine, Calliope, Rendon et Hagan Avenue ou rue St-John, désigné comme le No. 671 mesurant selon la carte de la ville 312 pieds 9 pouces 4 lignes sur la rue Euphrosine et autant sur la rue Calliope, 269 pieds 6 pouces 6 lignes sur la rue Rendon et 269 pieds sur la rue St John ou Hagan Avenue.

Deuxième District.

3. DEUX LOTS DE TERRE, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan de F. A. d'Hémécourt, député-voyer, en date du 19 mars 1855 déposé en l'étude de H. B. Cénas notaire et compris dans l'ilet borné par les rues Decatur autrefois Vieille Levée, Chartres, Bienville et Douane. Les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No 1 mesure 23 pieds 4 lignes de face à la rue Decatur, 23 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, sur 102 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur. Le lot No 2 mesure du côté du No 1, 23 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Decatur, 23 pieds 10 pouces sur la ligne du fond sur 102 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur. Les améliorations consistent en deux magasins en briques, à quatre étages connus par les numéros municipaux 45 et 47 rue Decatur. Les susdits ... appartenant ... sont compris dans le dit plan.

4. UN LOT DE TERRE avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Louis, Remparts et Bourgogne, formant l'angle des rues Remparts et Toulouse, désigné par le No 1 sur un plan dressé par A. E. Bienvenu, notaire, le 23 novembre 1858, mesurant environ 23 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 4 pouces et 4 lignes sur la rue Toulouse. Les améliorations se composent d'une belle résidence en briques à trois étages avec mansarde.

5. UN ILET DE TERRE avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, St James et Carrollton Avenue, composé de 29 lots, désigné comme le No. 57, mesurant 338 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue Canal, 310 pieds 4 pouces 7 lignes du fond, 314 pieds 6 pouces 3 lignes sur la rue Douane, ... pieds sur la rue ... et ... pieds à la Carrollton Avenue, le plan No 22 du livre de plans No 7 dressé par Olivier et Martin, déposé le 1er mai 1867 au bureau de A. Ducatel notaire.

6. UN ILET DE TERRE situé dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues Canal, Douane, Avenue Carrollton et David, composé de 15 lots et mesurant 203 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue du Canal, 231 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Douane 314 pieds 6 pouces 6 lignes de face à l'Avenue Carrollton et 313 pieds 4 pouces de face à la rue David d'après un plan dressé par Olivier & Martin, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire comme plan No 22. Livre de Plans No 7.

7. UN CERTAIN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 33 borné par les rues St Pierre, Tonti, Promenade Carondelet et Miro, désigné par le No. 5 sur un plan dressé par L. Surgi, Voyer, le 10 octobre 1844, déposé en l'étude de P. P. Labarre, notaire, et mesurant 30 pieds de face à la rue Tonti 31 pieds 10 pouces et 5 lignes sur la ligne du fond, sur 95 pieds 2 pouces 7 lignes d'un côté et 84 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 6.

Les améliorations comprennent une maison en bois, avec cuisine, louée à raison de $5 par mois.

8. UN TERRAIN avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 32 borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Miro et Tonti, désigné par le No 15, sur un plan dressé par F. N. Tourné, architecte, déposé le 6 mars 1855 en l'étude de J. Lisbony, notaire, mesurant 28 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la Promenade Carondelet, 28 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, 141 pieds 4 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 16 et 143 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur et de façade à la rue Tonti, formant le coin des rues Promenade Carondelet et Tonti. Les améliorations comprennent une maison en bois louée à $5 par mois.

9. UN TERRAIN situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 32, borné par la Promenade Carondelet, les rues St-Pierre, Miro et Tonti, désigné par le No 18 sur un plan dressé par F. N. Tourné architecte, déposé le 6 mars 1855, en l'étude de J. Lisbony, notaire, mesurant 30 pieds de face à la Promenade Carondelet, 29 pieds 11 pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de 136 pieds 3 pouces et 4 lignes d'un côté, et de 134 pieds 8 pouces de l'autre.

Troisième District.

10. UN TERRAIN, situé dans le troisième district de cette ville, Faubourg Marigny, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Victoire Enghein et Moreau, désigné par le No. 2, sur un plan dressé le 21 avril 1849, par A. Persac, architecte déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire. Le dit lot mesure 25 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Espagne, sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

11. ONZE MORCEAUX DE TERRE situés dans le troisième district de cette ville, sur le Coteau de la Métairie, dans cette paroisse, à à peu près cinq milles de distance de la Cathédrale, du côté droit en partant de la ville, désignés par les Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 2, 3, 4 et 5 sur un plan dressé le 20 avril 1858, par Alexandre Castaing, et déposé pour référence en l'étude de Antoine Doriocourt, notaire. Les dits morceaux de terre mesurant chacun un arpent ou 191 pieds de face au chemin de Gentilly et 20 arpents ou 3839 pieds de profondeur, au pied américain. Les lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 sont contigus, le lot No. 6 atteint à la propriété de J. B. Hulsey, le lot No. 2 à celle de Mlle Marie Paupelin, le lot No. 2 à celle de J. B. Hursey, le lot No. 5 à celle de Louis Lambert (moins la portion cédée et vendue au chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Mobile).

12. UN ILET, situé dans le Troisième District de cette ville, Faubourg Darcantel, composé de 28 lots, désigné par le No 35, borné par les rues Bagatelle, Livingston, Union, Stephen Girard ou Pelopidas, d'après un plan du 29 décembre 1836 de John Schreiber, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire.

13. QUATRE ILETS DE TERRE, situés dans le Troisième District de cette ville, Faubourg Washington, d'après un plan du 12 décembre 1828, dressé par L. Surgi, déposé en l'étude de C. Foulon, représentant F. Seghers, alors notaire, désignés par les Nos 7, 8, 11 et 12. L'ilet No 7 se compose de 24 lots et est borné par les rues Delery, Pilié, Magistrate et Virtue; l'ilet No 8 se compose de 24 lots et est borné par les rues Pilié, Canonge, Virtue et Magistrate; l'ilet No 11 se compose de 24 lots et est borné par les rues Law, Pilié, Canonge et Magistrate, et l'ilet No 12 se compose de 24 lots et est borné par les rues Law, Delery, Pilié et Magistrate.

Cinquième District.

14. UN ILET DE TERRE, composé de 26 lots, situé dans le Cinquième District de cette ville, à Tunisburg, en cette paroisse, rive droite du fleuve Mississippi, à environ 1 1|2 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, d'après un plan de John Schreiber, le 6 février 1837, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire, borné par les rues Columbus, Orléans, Shepard, Raw et Odéon.

Septième District.

15. SEPT TERRAINS situés dans le Septième District de cette ville, anciennement la ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 12, 13, 14 dans l'ilet No 85 A, borné par l'Avenue Canal, les rues Cohen, Dublin et Septième sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 13 janvier 1836 et déposé en l'étude de Felix Grima, notaire. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à l'Avenue Canal sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, divisés proportionnellement, si on l'exige, avec 6 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à échéance, et 8 pour cent par an intérêt éventuel garanti par hypothèque et privilège de vendeur ensemble avec toutes les autres clauses et conditions usuelles. Savoir les acquéreurs assumeront et paieront, en sus du prix de leur adjudication, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1885. En cas de poursuites judiciaires, pour le recouvrement des paiements des billets non payés à maturité, la clause de 5 0|0 pour frais d'avocats sera ajoutée à exécution. Ils devront faire assurer les propriétés et en transférer la police, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent entre les mains de l'encanteur, sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 juil—8,11,18,25—1 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

118 Actions du St-Charles Street Rail Road Company.

Succession de S. H. Davis Jr., No 14,080—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—LUNDI 13 juillet 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 juin 1885, pour le compte de la susdite succession.

118 actions du fonds capital du St Charles street Rail Road Company, vendus en lots au gré des acquéreurs.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant le transfert.
1er juil —

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions. Actions. Actions.

Succession de Wm. Alex Gordon, décédé.

A l'encan. Au comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet, SAMEDI 11 juillet 1885, à ... à la Bourse d'Encan St ... rue Magazine entre Gravier et Natchez ... dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 30 juin 1885, No 13,808, dans l'affaire ci-dessus pour le compte de la succession de Wm Alex Gordon, il sera vendu:

Deux (2) actions du fonds capital de la N. O. ... $100 payées en plein.

... actions du fonds capital du New ... $100 payées en plein.

... actions du fonds capital du Illinois Central ... $100 chacune payées en plein.

Conditions—Comptant avant le transfert.
2 juin—2 ... 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ardoises, Tuiles, Briques et Plaques.

Phaeton, charrette et camion.

W. S. Davidson vs. ses créanciers.

Cour Civile de District. Au comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI 13 juillet 1885, à 10 heures et demie A. M., au local No 194 rue Carondelet, près Julia dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er juillet 1885, Dossier No 13,564, dans l'affaire de W. S. Davidson vs ses créanciers, à l'encan, il sera vendu:—

250 carreaux d'ardoises.

1000 tuiles françaises.

850 briques à feu anglaises.

1,800 pieds carrés de plaques d'ardoises unies.

950 pieds carrés de plaques d'ardoises brutes le tout plus ou moins. Et immédiatement après sur les lieux No 112 rue Carondelet, près Poydras il sera vendu:

Un camion.

Une charrette

Un phaeton

Conditions—Comptant avant livraison.
2 juil—2 5 9 13 à date

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

John H. B. Hedges vs ses créanciers

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—D.—No 14,781

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No. 79 rue Bienville—JEUDI 16 juillet 1885, à 10 heures du matin au No 165 rue du Canal entre Dauphine et Bourbon et les jours suivants jusqu'à ce que le stock entier ait été vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. N. Rightor, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 juillet 1885, il sera vendu à l'encan la propriété suivante appartenant au dit insolvable.

1° Une magnifique fontaine pour soda à double force, Tufts Patent, avec 10 tubes à eau et 24 pour sirops.

2° Le contenu de la dite pharmacie se composant en partie de Drogues, Produits chimiques, Médicaments patentés français et américains, étagères, comptoirs et installations pour gaz.

3° Le reste du bail qui expirera le 1er octobre 1885; il est bien entendu que le montant de l'enchère devra couvrir la balance du bail échu, qui sera payable mensuellement responsable pour les billets de loyer déjà rentrés.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. B.—Le magasin restera ouvert tous les jours le dimanche excepté, de 9 heures A. M. à 1 heure P. M. jusqu'au jour de la vente de manière à permettre au public de le visiter
5 juil—5 11,16

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. A. Ker & J. Davigneaud, Pesce Gallagher subrogé contre M. et Mme John Krenner.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No. 4,504.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 1er août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y sont attachés ou qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, St Louis, Villeré et Toulouse, lot numéro dix (10), sur un plan dressé par C. Giroux et Castaing, voyers le 2 janvier 1852, déposé comme référence en l'étude de A. Barnett notaire en cette ville, ledit lot mesure vingt-sept pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Robertson, sur une profondeur de cent vingt pieds dix pouces et une ligne entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
1er juillet—1,8,15,22,29—aout 1er

Wm. Leibe vs The Angelo American Roofing Company. J. Ferd Kramer agent

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 7,690—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon T. R. Rozier juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan SAMEDI le 11me jour de juillet 1885, à midi à mon bureau dans la bâtisse dite Court Building coin Lafayette et Camp—

Tous les droits, titres et intérêts de la Angelo-American Roofing Company de New York, J. Ferd Kramer, agent, dans le pavillon situé dans le Main Building de l'ancien World's Industrial & Cotton Centennial Exposition, la dite bâtisse est située au poteau F et FF 1 & 2 et couvrant un espace de 20 pieds sur 18 1|2 pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.
1er juil—1 7 11

J. M. Villavaso, agent, vs Mme M. E. Whetland.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 8489—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans je procéderai à la vente à l'encan, le VENDREDI, 10 juillet 1885, à midi, à mon bureau, encoignure des rues Camp et Lafayette, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée.

Conditions—comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY, Constable.
30 juin—30 juil 7 10

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er juillet 1885.

Bernard Célestin	Levellé André
Bagaige Jean	Lemonnier Charles
Bencas les époux	Henri
Bougueux Charles	Leclerc François et Victor Louis les frères
Carrere les époux	
Chambonnet Félix	Lavergne Benjamin
Champagne François	Leclerc Martin
Courret Sylvio	Lesparre Auguste armateur
Courtois Victor	
Curtelin Michel	Miroud Adrien
Cesbron Joseph	Moulong Alexandre
Demaudre Ferdinand	Mourain les enfants de Pitre (9)
Duffay ou Duffait Joseph	
	Pagès les époux
Dassonville Alexandrine femme Abard	Ratier Paul
	Rempler Louis
Faivre François	Saint-Pasteur Henri
Frontère Jean	Sorruel Arnus
Fauvel Pierre Cadet	Soulier Nicolas
Guichon Jean	Sylvestre Joseph Antoine
Guilleman Louis J B le fils de feu	
	Santra Mlle Adèle
Gallion Pierre	Saint-Martin Joseph
Gourdon Mlle	Tanquerel de la Panisais
Juge de Eugène Henri Aimé Jules	
	Tabouet Vincent
Jartoux les époux	Trégarot Joseph Marie
Koebelin Frédéric	

Le Consul Suppléant Gérant,
M. TRUY.

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots des Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul, un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies.

Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.

F. C. BOUCHER,
Agent Consulaire de France,
12 avril— Saint-Paul, Minn.